

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 3 février 2026 à 14h00

Au Tribunal Judiciaire de BOBIGNY (93) Immeuble EUROPEEN – 1 Promenade Jean Rostand – 7^{ème} étage – Salle G

EN DEUX LOTS

Dans un ensemble immobilier sis à **ROSNY SOUS BOIS (93110)**

55 rue Jules Guesde

Cadastré section AN n° 328, provenant de la parcelle cadastré AN n° 196 divisé en AN 328 et AN 329, suivant procès-verbal n°3630 B en date du 10/11/2022 publié le 15/11/2022 référence d'enliassement 9304P01 2022P32065

1^{er} lot de la vente :

Lot n° 3 : un **APPARTEMENT de 40,86 m²** au 2^{ème} étage, porte face du bâtiment A comprenant : entrée et palier, salle de bains avec WC, une chambre, salon, coin cuisine.

Lot n° 5 : une **REMISE AUTOMOBILE** au rez-de-chaussée du bâtiment B.

Lieux loués.

2^{ème} lot de la vente :

Lot n° 4 : un **LOGEMENT de 23,89 m²** au 2^{ème} étage porte gauche du bâtiment A comprenant : entrée et escalier, salon, coin cuisine, chambre, salle de bains avec WC.

Lot n° 6 : une **REMISE AUTOMOBILE** au rez-de-chaussée du bâtiment B.

Lieux loués.

Cette vente a lieu à la requête de la **Société CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE PARIS ET D'ILE DE FRANCE**, société coopérative à capital et personnel variable, au capital de 113.561.784,00 Euros, dont le siège social est sis 26 Quai de la RAPEE 75012 PARIS, représentée par son Directeur Général en exercice, domicilié audit siège en cette qualité, ayant pour Avocat Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la SEINE-SAINT-DENIS.

MISES A PRIX :

1^{er} lot de vente : 70.000 € - 2^{ème} lot de vente : 40.000 €

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'Avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATIONS en 2 chèques de banque pour chaque lot :

1^{er} lot de vente : 7.000 € (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et 15.000 € (à l'ordre de la CARPA), à valoir sur les frais, droits & émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent. – 2^{ème} lot de vente : 4.000 € (à l'ordre du Bâtonnier Séquestre) et 15.000 € (à l'ordre de la CARPA), à valoir sur les frais, droits & émoluments. Se munir d'une pièce d'état civil ou d'un extrait Kbis récent.

Fait et rédigé à BOBIGNY, le 22 décembre 2025, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Alain CIEOL.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS : ► À Maître Alain CIEOL, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, Membre du **CABINET BCMH**, 2 rue de Lorraine (93000) BOBIGNY, **TEL. 01.48.30.11.11.**, dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente ► Au Greffe du JEX du TJ de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N° RG 25/00323) ► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée le **vendredi 23 janvier 2026 de 13h00 à 14h00**